



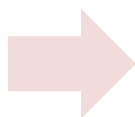
**LE 13 SEPTEMBRE ET APRÈS :
Obtenons une hausse MASSIVE
de nos Salaires !**

Paris, le 31 août 2022.

- Il y a quelques semaines, en plein cœur de l'été, la direction de la branche des IEG a annoncé au travers d'une Décision Unilatérale de l'Employeur la revalorisation de 1% du SNB au 1^{er} octobre prochain.
- Dans le même temps, EDF, Engie, Enedis et GRDF ont annoncé dans la foulée l'octroi de primes « exceptionnelles » comprises selon les entreprises entre 400 euros et 600 euros.
- La direction de la branche a également indiqué que les négociations sur le SNB reprendraient le 13 septembre prochain.

Cher-e-s collègues, ces 3 décisions étaient normalement conditionnées à la signature par les organisations syndicales de l'accord proposé par la direction au mois de juillet.

En cas de non-signature, les employeurs avaient indiqué qu'aucune de ces propositions ne seraient appliquées...



Résultat aujourd'hui, même si ces décisions sont largement insuffisantes, les employeurs devant la colère sociale exprimée au travers des nombreuses grèves de ces derniers mois, sont obligés sans aucune signature des Organisations Syndicales, de revaloriser le SNB de 1% et d'imposer aux entreprises de la branche, le versement d'une prime.

D'une part cela prouve que lorsque les organisations syndicales ne signent pas un accord, les employeurs ne sont pas obligés de donner moins et qu'ils ont la totale latitude pour maintenir leur proposition, même quand elles sont minables.

D'autre part, cela montre également que nos mobilisations ont permis ce revirement politique de la branche.

De fait, tous les agents vont bénéficier dans les prochaines semaines des fruits de la lutte obtenus par les grévistes, d'où la nécessité d'un mouvement d'ampleur en cette rentrée, encore plus puissant que celui que nous avons mené jusque-là, et qui débouchera sans aucun doute, sur une augmentation générale et significative de nos salaires et pensions.

D'ailleurs, devant l'ampleur des luttes pour l'augmentation des pensions et des salaires partout dans le pays, le gouvernement est contraint de revaloriser les retraites, dont celles des électriciens et gaziers, de 4% au 1er juillet 2022 (cf. lettre de la CNIIEG au dos).

**LE 13 SEPTEMBRE PROCHAIN, JOUR DE NEGOCIATION NATIONALE SUR
NOS SALAIRES, TOUTES ET TOUS UNIS EN GREVE ET DANS LA LUTTE !**

MAIL DE LA CNIEG

(Caisse Nationale de retraite des Industries Electriques et Gazières)

A destination de tous les inactifs des IEG, pour leur signifier la hausse des pensions de 4% à partir du 1^{er} juillet, pour « faire face » à l'inflation.

CNIEG

Votre retraite, notre métier



Bonjour [REDACTED]

Afin de préserver le pouvoir d'achat face à la hausse des prix, le gouvernement a décidé de revaloriser les retraites et les rentes de 4% à partir du 1er juillet 2022.

Cette revalorisation sera appliquée sur votre bulletin de pension et/ou rente du 1er septembre avec un effet rétroactif au 1er juillet.

Nous vous invitons à consulter votre bulletin à partir du 28 août sur votre espace personnel rubrique [consulter mes documents](#).

L'Equipe de la CNIEG



La CGT...la différence syndicale plus proche de vous pour défendre vos intérêts !

- Je souhaite prendre contact avec le syndicat
- Je souhaite participer à une rencontre avec le syndicat pour mieux connaître la CGT
- Je demande mon adhésion à la CGT

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° Tél. : Courriel :@

Unité/Service :

A remettre à un militant CGT ou à votre syndicat de proximité.

egf.cgtenergieparis@wanadoo.fr

Nous Travaillons

Nous Produisons

Nous Décidons

